



**Ministère de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS SP 07**

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Il y a moins d'un an, les aficionados nîmois ont défilé dans les rues aux côtés de milliers d'autres citoyens, pour que soit respecté le droit de dessiner librement. Ils l'ont fait sans état d'âme pour soutenir une publication pourtant ouvertement opposée à leurs traditions taurines, au demeurant tout à fait légales, considérant que la liberté de création était plus importante à protéger que des positionnements très personnels sur la tauromachie.

Aujourd'hui, c'est avec indignation qu'ils ont pris connaissance, qu'au sein même d'une école de la République, la censure d'un dessin d'enfant était possible, au prétexte que celui-ci reproduisait un univers, qui pourtant relève de son environnement culturel local.

L'effacement de la reproduction naïve d'un « toro » et d'un « torero » d'une fresque réalisée il y a plus de huit ans sur les murs de l'école Prosper Mérimée de Nîmes (portant le nom de l'auteur de Carmen !), par un Directeur Académique prompt à céder aux menaces et aux harcèlements téléphoniques d'un groupuscule animaliste, peut laisser penser que notre Éducation Nationale ne laisse plus la place à la liberté d'expression, et à la diversité culturelle.

Le mot "Liberté", que vous avez voulu, opportunément, rappeler aux frontons des bâtiments scolaires, ne serait-il qu'une façade pour masquer un asservissement aux dictats de groupes enragés qui, par la contrainte et la violence, veulent imposer leur pensée unique ?

Nous ne reconnaissons pas dans cette malheureuse dérobade d'une administration frileuse, les valeurs de respect mutuel, de diversité et de pluralité culturelle, politique, philosophique et religieuse qui sont les bases des enseignements qui ont formé nos valeurs citoyennes.

C'est la raison pour laquelle la Coordination des Clubs Taurins de Nîmes et du Gard, composée de trente associations, vous demande, solennellement, de donner les directives nécessaires aux responsables de cette censure, afin que soit rétablie au sein de cette école l'expression graphique des enfants qui n'aurait jamais dû être altérée.

Nous joignons à notre demande, que nous transmettrons en délégation, par la voie hiérarchique, une copie de l'article paru dans le quotidien Midi Libre du 30 septembre 2015.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de notre grande vigilance sur ce sujet particulièrement sensible dans notre région de traditions taurines, et recevez l'expression de notre plus grand respect.

*Le Président de la Coordination des Clubs Taurins de Nîmes et du Gard,  
Joé GABOURDÉS*